Bulletin d'inscription pour l'atelier :

Cartonnage : Châtelaine porte ciseaux

Vendredi de 17h à 18h

Durée : 1h - Pour tous - Limité à 6 personnes - Salle 2 - 20€ matériel compris

animée par Chantal MOULIN

Nom :	Prénom :		
Téléphone :	Email :		
Intitulé de l'atelier :	**Prix :**	**Nombre de participants :**	**Total :**
Cartonnage : chatelaine porte ciseaux	20€		

Signature :

Date + signature + mention «lu et approuvé»

Comment s'inscrire à cet atelier ?

1 - Imprimer cette d'inscription (2 feuilles : « Bulletin d'inscription » + « Procédure et réglement ») Lire attentivement la procédure et le réglement.

2 - Remplisser le bulletin d'inscription bien lisiblement, sans oublier de mettre votre adresse email et votre n° de téléphone. Calculez le montant total de votre inscription (20€ x le nombre de participants).

3 - Renvoyer cette inscription par la poste accompagnée par votre réglement à l'ordre de : Chantal MOULIN, *à l'adresse suivante :* Christine HAY *- 52, rue de Pontoise - Voisinlieu -* 60000 BEAUVAIS *(avant le 6 septembre 2013)*

Votre réglement sera encaissé le jour de votre participation à l'atelier.

Pour tous renseignements contacter : Christine HAY *par téléphone ou SMS au :* 06 31 91 98 34 *ou par email :* auchatquidort@sfr.fr

Procédure et Réglement des inscriptions aux ateliers du Festival

Les bulletins des inscriptions aux ateliers du Festival seront diffusés et téléchargeables sur le site officiel du Festival de la Broderie de Compiègne : **http://www.festivalbroderie.fr**

PROCÉDURE :

1 - Les « **Bulletins d'inscriptions aux ateliers du Festival** » sont disponible :
(1 bulletin d'inscription par atelier)
soit à télécharger sur le site internet (sous chaque présentation) : **http://www.festivalbroderie.fr**
soit remise par email en pièce jointe. Pour cela contactez, Christine HAY : **auchatquidort@sfr.fr**

2 - Imprimer et remplir lisiblement le bulletin d'inscription et le faire parvenir aux organisateurs par courrier postal accompagné d'un réglement par chèque (celui-ci sera encaissé le jour du déroulement de l'atelier).
Chèque à l'ordre de : **L'animatrice de l'atelier**
Bulletin d'inscription (rempli) et chèque à envoyer chez : HAY Christine - 52, rue de Pontoise - Voisinlieu - 60000 BEAUVAIS

3 - Suite à la réception par la poste du bulletin d'inscription, il sera envoyé par email en pièce jointe au participant une « **Confirmation d'inscription** » à imprimer.

4 - Le jour J, le participant devra se munir de la **confirmation d'inscription** + d'**une pièce d'identité à son nom.**

5 - Dans l'enceinte du Festival, un stand « **Ateliers du Festival** » sera à la disposition des paticipants.

6 - 5 minutes avant le début de l'atelier, chaque participant devra se présenter à l'hôtesse sur le stand « **Ateliers du Festival** » muni de la **confirmation d'inscription**
+ **une pièce d'identité à son nom**.

7 - L'hôtesse guidera les participants jusqu'a la salle où va se dérouler l'atelier.

Pour plus de renseignements contactez : **Christine HAY**, par téléphone ou sms : **06 31 91 98 34** ou par email : **auchatquidort@sfr.fr**

RÉGLEMENT :

Les organisateurs du Festival de la Broderie de Compiègne 2013 **vous informe que** :
- Le Lions Club Royal-Lieu par le biais de **Mr LEROUX Patrick** (membre du Lions Club Royal-Lieu et organisateur du Festival) prend en charge les réglements des inscriptions aux ateliers pour le Lions Club Royal-Lieu . **Mme HAY Christine** (coordinatrice du Festival) prend encharge les inscriptions aux ateliers faites par Internet ou par téléphone.

IMPORTANT :
- Ne pourront être **prises en compte que les inscriptions aux ateliers faites avant le 6 septembre 2013**.
Au-dela de cette date nous ne prendrons pas le risque que les confirmations d'inscriptions (envoyés par email et à imprimer) ne parviennent pas aux participants à temps.
- Ne pourrons être **prises en compte et validées que les inscriptions aux ateliers envoyées par courrier postal et accompagnées de leur réglement**.
- Sur le stand « **Ateliers du Festival** », ne pourront être **valables que les confirmations d'inscriptions imprimés et** présentés **uniquement par le participant (personne nommée sur le confirmation) muni d'une pièce d'identité.**
- Nous conseillons aux participants des ateliers, de **remplir bien lisiblement le bulletin d'inscription** et de ne pas omettre **de nous donner une adresse email** correcte et un numéro de téléphone.
- Les coordonnées des participants seront préservées (non diffusées) et détruites à la fin du Festival de la Broderie.

ANNULATION :

Le participant **peu annuler son inscription et récupérer son réglement (sans justificatif) jusqu'a 3h avant l'horaire prévu de l'atelier** auquel il c'est inscrit.
Si **le participant n'assiste pas à un atelier sans avoir annuler au préalable son inscription**, nous serons dans l'obligation d'**encaisser son réglement** comme-ci celui-ci avait participer.
Pour annuler votre inscription, contacter : **Christine HAY**, par téléphone ou sms : **06 31 91 98 34** ou par email : **auchatquidort@sfr.fr**
ATTENTION : après le lundi 9 septembre, il faudra contacter **Christine HAY**, uniquement par téléphone ou sms : **06 31 91 98 34 (mais surtout plus par email).**

LE JOUR J DE L'ATELIER :

Tous les **participants devront se présenter** sur le stand « **Ateliers du Festival** » **5 minutes avant l'heure de début de l'atelier.**
Une hôtesse guidera les participants jusqu'à la salle où se déroulera l'atelier.
Les participants disposeront de commodités adaptés au temps passé dans l'atelier (eau, mouchoirs, wc à proximité).
Nous demandons aux participants de bien respecter l'heure de début des ateliers, mais aussi de prendre garde de sortir de l'atelier à l'heure prévue, afin de ne pas retarder l'atelier suivant.
De bien éteindre les télèphones portables pendant toute la durée de l'atelier.
Les Ateliers (salles 1 et 2) seront des pièces isolées du public, elles seront équipées : de chaises confortables, de sets de table, de lumières du jour, de papiers et crayons, de poubelles à fils.